



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS
AUX MEMBRES DE LA COMMISSION PONTIFICALE
POUR LA PROTECTION DES MINEURS**

*Salle des Papes
Jeudi 7 mars 2024*

[Multimédia]

Je suis ravi de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de votre assemblée plénière. Je vous remercie de tout cœur pour votre travail, qui est très important, et aussi pour votre témoignage personnel et collectif.

Beaucoup d'entre vous ont en effet consacré leur vie à prendre en charge des victimes d'abus: c'est une vocation courageuse, qui naît du cœur de l'Eglise et l'aide à se purifier et à grandir. Ces dix dernières années, votre mission d'offrir «avis et conseils, et de proposer les initiatives les plus appropriées pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables» (*[Praedicate Evangelium](#)*, art. 78) s'est considérablement élargie. Elle s'est précisée à partir du moment où je vous ai demandé de vous concentrer sur la façon de faire de l'Eglise un lieu toujours plus sûr pour les mineurs et les adultes vulnérables. Je me réjouis de vous voir si nombreux aujourd'hui et de pouvoir entendre les dernières nouvelles concernant vos activités. Je vous exhorte à poursuivre ce service, avec un esprit d'équipe: construire des ponts et des collaborations qui peuvent rendre vos soins envers les autres plus efficaces.

Vous avez dédié du temps et du travail pour achever le rapport annuel sur les politiques et procédures de protection dans l'Eglise, que je vous ai demandé de préparer. Ce ne doit pas être un simple document de plus, mais il doit nous aider à mieux comprendre le travail qu'il nous reste à accomplir.

Face au scandale des abus et à la souffrance des victimes, nous pourrions nous décourager, parce que le défi de reconstruire le tissu de vies brisées et de guérir la douleur est grand et complexe. Mais votre engagement ne doit pas faiblir; au contraire, je vous encourage à aller de l'avant, pour que l'Eglise soit de tout temps et partout un lieu où chacun puisse se sentir chez soi et où chaque personne soit considérée comme sacrée.

Pour bien vivre ce service, nous devons faire nôtres les sentiments du Christ: sa compassion, sa façon de toucher les blessures de l'humanité, son cœur transpercé d'amour pour nous. Jésus est Celui qui s'est fait proche; dans sa chair, Dieu le Père s'est approché de nous au-delà de toute limite, et ainsi, il nous montre qu'il est proche de nos besoins et de nos préoccupations. En Jésus, Il porte nos souffrances et se charge de nos douleurs, comme l'affirme le quatrième poème du serviteur souffrant dans le livre du prophète Isaïe (cf. 53, 4). Et nous aussi, apprenons-le: nous ne pouvons pas aider les autres à porter leurs fardeaux sans les mettre sur nos épaules, sans pratiquer la proximité et la compassion.

Dans notre ministère ecclésial de protection, la proximité avec les victimes d'abus n'est pas un concept abstrait: c'est une réalité très concrète, faite d'écoute, d'interventions, de prévention et d'aide. Nous sommes tous appelés — en particulier les autorités ecclésiastiques — à connaître directement les conséquences des abus et à nous laisser secouer par la souffrance des victimes, en écoutant directement leur voix et en pratiquant cette proximité qui, par des choix concrets, les soutient, les aide et prépare un avenir différent pour tous.

La réponse à ceux qui ont vécu des abus naît de ce regard du cœur, de cette proximité. Il ne faut pas que ces frères et sœurs ne soient pas accueillis et écoutés, car cela peut vraiment aggraver leur souffrance. Il est nécessaire de s'en occuper par un engagement personnel, tout comme il est nécessaire de le faire avec l'aide de collaborateurs compétents.

Je vous remercie de tout ce que vous faites pour accompagner les victimes et les survivants. Une grande partie de ce service se fait de manière confidentielle, à juste titre, par respect pour les personnes. Mais, en même temps, ses fruits devraient pouvoir être visibles: le travail, que vous accomplissez en accompagnant le ministère de protection des églises locales, devrait être connu et vu. Votre proximité avec les autorités ecclésiastiques locales les renforcera dans le partage de bonnes pratiques et dans la vérification de l'adéquation des mesures mises en place. Je vous ai déjà demandé de veiller au respect de *Vos estis lux mundi*, afin qu'il existe des moyens fiables d'accueillir et de prendre en charge les victimes et les survivants, et de veiller à ce que l'expérience et le témoignage de ces communautés soutiennent le travail de protection et de prévention.

Je sais que votre service aux Eglises locales porte déjà de grands fruits et je suis encouragé de voir l'initiative *Memorare* prendre forme, en coopération avec les Eglises de tant de pays à travers le monde. C'est une manière très concrète pour la commission de montrer sa proximité avec les

autorités de ces églises, tout en renforçant les efforts de protection existants. Avec le temps, cela créera un réseau de solidarité avec les victimes et ceux qui défendent leurs droits, en particulier là où les ressources et l'expérience sont rares.

Chers frères et sœurs, merci pour votre service délicat et important. Vos commentaires nous permettront d'aller dans la bonne direction, afin que l'Eglise continue à s'engager de toutes ses forces dans la prévention des abus, dans sa condamnation ferme des abus, dans sa compassion envers les victimes et dans son engagement permanent à être un lieu hospitalier et sûr. Merci pour votre persévérance et pour le témoignage d'espoir que vous offrez. Je vous bénis de tout cœur, je prie pour vous et je vous demande prier pour moi.